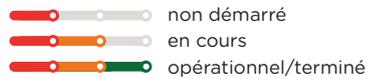


ACTION 5-1 DÉPLOYER UN NOUVEAU SYSTÈME BILLETTIQUE MODERNE, ÉVOLUTIF ET INTEROPÉRABLE

Cette action doit contribuer à augmenter la part des déplacements multimodaux (marginiaux dans l'enquête déplacements grand territoire de 2012) en simplifiant la vie des voyageurs, grâce à une billettique moderne (souplesse et diversité des modes d'achat), interopérable entre les différents opérateurs de services de mobilité (T2C, TER, Cars Région, C.vélo, etc.) et par une offre améliorée en matière de titres combinés. Plus largement, cette nouvelle billettique contribue à encourager l'augmentation de la fréquentation des transports en commun en facilitant l'accès à un titre de transport via une multiplicité de canaux de vente.

SUIVI DES RÉALISATIONS



		Échéance inscrite dans le PDU	État d'avancement / résumé des principales réalisations
			
a	Déployer le système billettique sur le réseau T2C et les autres services	2019-2022	<ul style="list-style-type: none"> - 2018 : lancement par le SMTC-AC du marché pour la création et l'installation d'une nouvelle billettique. - 2022 : lancement de l'Open Payment (paiement CB ou mobile sans contact sur valideur) en septembre, puis en novembre du billet sans contact rechargeable (BSC) et du nouveau support billettique Oûra, remplaçant la carte Mode Pass. Remplacement de l'ensemble des distributeurs automatiques (stations tram et principaux arrêts B et C).
b	Proposer des tarifications multimodales pour l'ensemble des réseaux partenaires en interface avec le réseau T2C	2020-2025	<ul style="list-style-type: none"> - le titre combiné TER/T2C existe depuis fin 2007 - 2021 : étude de révision de la gamme tarifaire lancée par le SMTC-AC, comprenant l'exploration des différentes possibilités multimodales ; en parallèle, lancement d'une expérimentation de la gratuité des transports en commun les week-ends, pendant 2 ans - 2022 : adoption de la nouvelle gamme tarifaire applicable début 2023, sans nouveau titre intermodal à ce stade ; lancement du dispositif d'évaluation de la gratuité
c	Étudier et mettre en œuvre un compte mobilité ou un pass mobilité	2020-2025	<ul style="list-style-type: none"> - 2021 : lancement par le SMTC-AC d'un marché de développement de médias (site web et application mobile) de type mobilité servicielle ou MAAS (« Mobility As A Service »). - 2022 : la carte Oûra remplace la carte Modepass (les anciennes cartes restent valides jusqu'à leur date d'expiration). L'utilisateur peut charger l'ensemble de ses titres T2C et autres réseaux partenaires Oûra sur ce support billettique régional unique. Il peut également déverrouiller un C.vélo libre-service avec cette carte.

ÉVALUATION/CONSTATS

Une nouvelle billettique devenue réalité en 2022

À partir de 2017, le SMTC-AC a entrepris la modernisation de son système billettique. Un prestataire spécialisé a été retenu début 2019. Déployé fin 2022, ce nouveau système permet l'interopérabilité avec l'ensemble des réseaux partenaires regroupés autour du système billettique mutualisé « Oûra » à travers l'utilisation d'un support de titre commun (une seule carte pour accueillir aussi bien des titres TER, que des titres Cars Région, T2C ou autres réseaux urbains...).

À l'été 2021, les bus et les tramways ont été équipés de nouveaux valideurs. La mise en service de la nouvelle billettique a été échelonnée au cours du dernier trimestre 2022.

Première étape au mois de septembre : la possibilité de payer à bord des bus par simple « validation » de la carte bancaire ou du mobile (paiement sans contact sur valideur) est mise en service (Open Payment). En novembre, le billet sans contact rechargeable (BSC) a vu le jour. Il remplace dorénavant les tickets unitaires papier traditionnels, qui peuvent être échangés gratuitement par les usagers jusqu'au 19 juin 2023. D'un coût unitaire de 0,20 € (hors prix des titres de transport), le BSC peut être chargé avec des titres voyages d'un seul type (soit des titres unitaires, soit des titres 24 h, soit des titres 10 voyages, ...). Depuis novembre 2022 également, la carte Oûra est devenu le support billettique privilégié du réseau. Les anciennes cartes Mode Pass restent utilisables jusqu'à leur date d'échéance, mais les nouvelles cartes acquises dans le cadre d'un abonnement sont des cartes Oûra. Cette carte peut également être chargée avec l'intégralité des produits de la gamme tarifaire (titre unitaire, 24 h, 10 voyages, ...). Tous les distributeurs automatiques (stations tram et principaux arrêts des lignes B et C) ont été remplacés et modernisés au cours de l'automne 2022. Ces nouveaux appareils permettent d'acheter ou recharger des BSC, ou encore de recharger sa carte Oûra.

L'interopérabilité : des perspectives en matière tarifaire nouvelles à explorer

Du côté des offres en matière de titres combinés, l'offre d'abonnement combiné T2C/TER existe depuis de nombreuses années et il n'y a pas eu d'évolution notable depuis l'adoption du PDU, à l'exception de la mise en place, pour les titulaires d'un abonnement T2C, d'une réduction sur le service C.Vélo de location longue durée.

Cependant, la mise en service de la nouvelle billettique ouvre maintenant de nouvelles possibilités en matière de titres combinés. Le SMTC-AC a donc lancé en juin 2021 une étude en vue de la révision de l'ensemble de sa gamme tarifaire dans laquelle différentes combinaisons de titres seront inventoriées (T2C, TER, VLD, C.vélo box, ...) et leur faisabilité et pertinence seront analysées. Les conclusions de ce travail ont été rendues au second semestre 2022 et ont été en partie traduites dans la délibération du 1^{er} décembre 2022 adoptant la nouvelle grille tarifaire applicable depuis début 2023. Si cette grille 2023 ne contient pas encore de nouveaux titres intermodaux, les résultats de l'étude confortent la pertinence de développer de nouvelles possibilités intermodales. Ce développement nécessite la poursuite d'un travail partenarial permettant d'aboutir à un conventionnement entre autorités organisatrices de mobilités et exploitants.

Le SMTC-AC a également entamé en 2021 le développement de médias (site web et application mobile) de type mobilité servicielle ou MAAS (« Mobility As A Service »), permettant d'offrir des services de multi-modalité et d'intermodalité. La logique fondamentale de ce système est de faciliter les parcours de mobilité durable des usagers qu'ils soient réguliers ou occasionnels, par un usage accru des possibilités du numérique en complément des canaux traditionnels.

Ce MAAS doit offrir à l'utilisateur une vision claire des solutions de mobilité disponibles pour n'importe quel trajet, y compris via un itinéraire multimodal. Il doit permettre de réserver, payer et accéder à son mode de transport (ex : déverrouillage de vélo en Libre Service). C'est un projet agile et itératif qui intégrera progressivement les différentes offres de services et dont la première version sera livrée en milieu d'année 2023.

POUR LA SUITE...

- **Ouverture de la boutique en ligne sur le site T2C mi 2023** : achat carte Oûra, rechargement carte Ourà et paiement des amendes.
- **Étude de la mise en place d'un programme de fidélisation** : pour des usagers détenteurs d'une carte nominative (Oûra ou Mode Pass encore valide), il pourrait s'agir de permettre de convertir des validations billettiques en avantages de manière à récompenser les pratiques régulières de mobilité durable.
- **Modernisation des outils mobiles** : la future application de mobilité permettra notamment la recherche d'itinéraires multimodaux et effectuer les achats correspondants (titres de transports, location C.vélo, ...)
- **Poursuite des développements de services en ligne**, en intégrant notamment les parcours accessibles PMR dans la cartographie, ou bien le calcul des émissions de CO₂ voire des émissions polluantes (oxydes d'azote, particules fines) selon les modes de transport.
- **Entrée en vigueur de la nouvelle gamme tarifaire et poursuite du travail en vue d'un conventionnement permettant de créer des nouveaux titres intermodaux.**

COÛTS



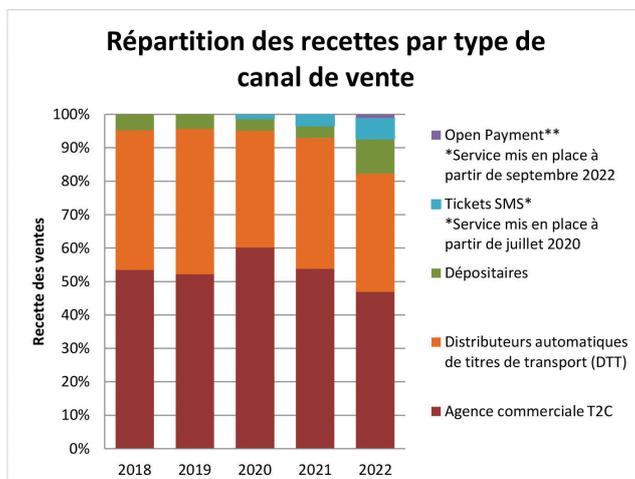
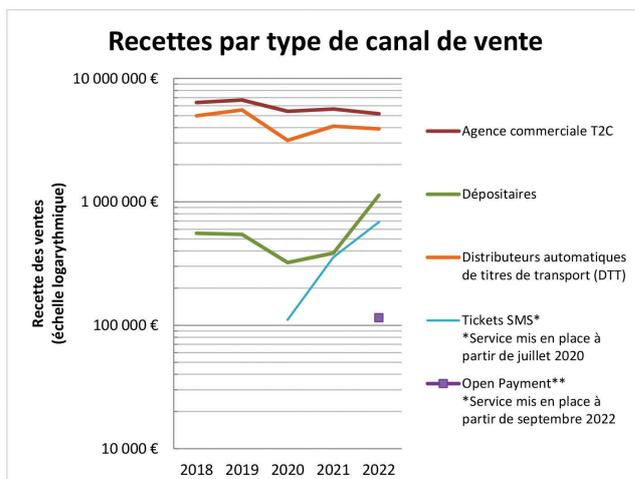
Nouveau système billettique : 9,52 M€, financés à hauteur de 5,4 M€ par les fonds européens (FEDER) et de 1,5 M€ par la Région

Développement d'un MaaS : 600 000 €, financés à 100 % par le SMTC-AC

Étude de révision de la gamme tarifaire : 80 000 €, financés à 53 % par les fonds européens (FEDER) et 47 % SMTC-AC

INDICATEURS

Évolution des canaux de ventes



Les ventes de titres ont connu en 2020 une très forte baisse liée aux confinements/déconfinements successifs de la crise sanitaire de la COVID19. Un redressement net a été amorcé dès 2021 malgré la persistance de certaines restrictions de circulation et le maintien du télétravail dans de nombreuses entreprises et administrations. Le ticket unité vendu par SMS rencontre un vif succès depuis son lancement en juillet 2020. En à peine plus d'un an, les recettes générées par ce canal avoisinent celles qui transitent par les dépositaires (bureaux de tabac, etc.). Lancé en septembre 2022, l'open payment connaît également un démarrage réussi, avec environ 80 000 ventes enregistrées en l'espace de quelques mois à peine.



Nombre d'achats d'abonnements multimodaux

	2019	2020	2021	2022
Abonnements « TER+T2C mensuel »	7 712	2 750	3 699	4 695
Abonnements « TER+T2C mensuel jeune »	3 623	1 343	1 799	2 235

Fortement impactée par la crise sanitaire, la vente d'abonnement combinés TER+T2C a poursuivi son redressement en 2022 sans pour autant revenir au niveau connu en 2019.